

● Emmanuel Petit, à la tête de la nouvelle société MasterCard France, et Marc Temmerman, vice-président SEPA pour Visa Europe, reviennent sur

la décision de la Commission européenne concernant les interchanges et sur le projet Monnet qui créera plus d'émulation dans le secteur.

MASTERCARD

L'OFFENSIVE FRANÇAISE



Emmanuel Petit

PDG
MasterCard France

La fusion des activités françaises de MasterCard et d'Europay France est un exemple des grandes manœuvres menées par les infrastructures de paiement pour faire face à la concurrence sur les marchés européens.

■ Quelles sont pour votre groupe les conséquences de la décision de la Commission européenne sur les commissions d'interchange ?

MasterCard a déposé un recours auprès de la Cour européenne de première instance. Il est donc difficile de commenter cette décision. Néanmoins, nous défendons le concept des commissions d'interchanges qui sont fondamentales pour le dynamisme des systèmes de paiement. Il est essentiel que les banques émettrices soient rétribuées pour le développement et la recherche de clients.

Par ailleurs, il ne faut pas confondre interchange et rémunération de MasterCard : l'interchange représente la rémunération de la banque émettrice par la banque acquéreur et nous ne voyons pas un euro de ce flux. En parallèle, la rémunération MasterCard varie selon les pays et se calcule en fonction des cotisations cartes que paient les banques.

Enfin, c'est une vue de l'esprit de penser qu'une réduction significative ou qu'une suppression des commissions d'interchange va induire une baisse de coût pour les porteurs de carte. Dans les pays où est intervenue une diminution significative des interchanges comme l'Australie, aucune répercussion proportionnelle n'a été constatée auprès des clients finaux.

■ Que pensez-vous du projet Monnet ?

Tout ce qui va dans le sens de SEPA est bon. MasterCard est d'ailleurs un de ses promoteurs forts et l'entreprise est la seule à disposer d'un produit compatible SEPA existant déjà à grande échelle, à savoir la carte Maestro qui compte 300 millions de porteurs en Europe.

Concernant le projet Monnet, il va dans le sens du SEPA et je lui souhaite bonne chance. Nous avons mis 40 ans à construire un système international. Beaucoup d'étapes ne seront pas à refaire mais bâtir une interbancaire entre la France, l'Allemagne et d'autres pays européens n'est pas une mince affaire. Ce projet est aussi très lié aux discussions sur l'interchange.

Nous sommes intéressés mais pas inquiets. La concurrence, nous en avons toujours eu et il vaut mieux avoir une concurrence qui va dans le bon sens.

■ Pourquoi ce rapprochement entre MasterCard Europe et Europay France qui fonctionnent ensemble depuis longtemps ?

Le marché français représente 54 millions de cartes bancaires et une quarantaine de millions de cartes privatives dont 20 à 25 millions sont actives, donc un potentiel considérable. Les cartes bancaires françaises fonctionnent en moyenne 100 fois par an, contre 10 fois par an pour les cartes allemandes.

Un autre exemple du dynamisme de ce marché vient de la valeur ajoutée que les banques françaises ont su donner aux cartes. Cette tendance va se renforcer avec la levée récente de l'interdiction du co-branding. À cet égard c'est un marché prioritaire pour MasterCard.

■ Quels sont les apports respectifs des deux entités lors de la fusion ?

Europay est une société qui enregistre qualitativement et quantitativement d'excellents résultats et qui a une bonne connaissance des acteurs français de la monétique. MasterCard Europe intervient avec une forte capa-



citée en matière de nouvelles technologies et d'investissements financiers.

Leur fusion permet aux banques et établissements financiers français de n'avoir qu'un seul point d'entrée dans "le monde MasterCard". Auparavant cela se passait de façon triangulaire entre Europay, MasterCard et la banque. Un contact unique est une spécificité importante sur le plan concurrentiel. Les premiers *feedbacks* que nous avons de nos partenaires bancaires sont très positifs.

■ **Après l'annonce de la fusion, comment s'organisent les prochaines étapes ?**

Des groupes de travail par secteurs d'activités, tournés vers

l'extérieur ou sur des questions de gestion interne, ont été mis en place. Nous devons nous concerter avec les partenaires sociaux, mais des changements seront annoncés dans les prochains mois. Le déroulement sera très progressif, même si certains changements sont immédiats comme la signalétique ou l'intégration bureautique. Dans l'ensemble, les équipes font preuve d'une bonne réceptivité et ont compris l'avantage de cette nouvelle structure.

Mon rôle est d'optimiser cette fusion et de faire en sorte que cette nouvelle équipe soit unie, efficace et très orientée vers les clients pour proposer à nos partenaires des montages et des solutions personnalisées. Nous avons des impératifs commerciaux forts. ■

VISA PAS D'INTERCHANGE, PAS DE SEPA!



Marc Temmerman

Executive Vice
President, SEPA
Visa Europe

Visa travaille avec la Commission européenne pour définir au mieux un interchange approprié tant pour les établissements que pour les consommateurs.

■ **Que pensez-vous de la décision de la Commission européenne sur l'interchange ?**

En mars, la Commission a annoncé l'ouverture d'une enquête concernant les interchanges intrarégionaux transfrontaliers de Visa Europe, mais aucune décision n'a encore été prise. Visa Europe n'est pas touchée par la décision de la Commission à l'encontre de MasterCard concernant l'interchange et nous restons en pourparlers avec la Commission sur les modalités de définition de notre interchange à l'avenir. Parallèlement, nous continuons à fixer nos taux d'interchange en accord avec les principes d'exemption garantis par la Commission européenne en 2002. L'interchange est, et doit rester, la pierre angulaire du modèle à quatre parties (le porteur de carte, l'accepteur, la banque acquéreur et la banque émettrice – voir le schéma sur les ordres de paiements p. 47). Mettre l'inter-

change à un niveau inapproprié (trop bas) aurait un double effet néfaste. Premièrement, les consommateurs devront payer plus lors de leurs transactions par carte, ce qui pourrait engendrer un recours plus fréquent au cash. Deuxièmement, ceci introduit une distorsion de concurrence par rapport à certains systèmes à trois parties, qui sont plus coûteux à utiliser. Pas d'interchange, pas de SEPA.

■ **Que pensez-vous du projet Monnet ?**

Le projet Monnet répond au besoin des banques européennes de garder le contrôle de leurs paiements. C'est une préoccupation que nous partageons. Ainsi, nous avons créé Visa Europe comme un système de paiement européen indépendant, appartenant totalement aux 4 600 banques européennes qui le contrôlent. Le lancement éventuel d'un nouveau système de paiement en Europe créera plus de concurrence. Nous sommes favorables à la création d'un marché unique des paiements et accueillons la compétition dans un contexte de concurrence sain, qui stimule choix, innovation et croissance du marché. La concurrence n'est pas une fin en soi, elle donne plus de choix aux consommateurs et aux commerçants. En définitive, il reviendra aux banques de décider quel schéma leur convient le mieux. Concernant Visa Europe, nous sommes tout à fait satisfaits par l'émission des 40 millions de cartes VPAY obtenue par l'engagement des banques de l'Europe entière. ■